

Réparation de branchement eau – Route de Furnes SUEZ

Nous Florence VANHILLE, Maire de Zuydcoote,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de restriction de circulation et la demande d'occupation de voirie formulées par Monsieur MINETTE Jean-Christophe de l'entreprise SUEZ, afin de pouvoir réaliser des travaux de réparation sur des branchements d'eau au 164 route de Furnes le 18 janvier 2023 pour une durée de 3 jours,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir des mesures en vue d'assurer le chantier en toute sécurité.

ARRETONS

- Article 1 :** Il convient pour la sécurité et le bon déroulement des travaux de réglementer la circulation comme suit sur la rue André Gide :
- La vitesse sera limitée à 30km/h,
 - La circulation se fera dans les deux sens et alterné manuellement.
- Article 2 :** Le stationnement sera interdit à proximité du chantier au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, sauf ceux du chantier.
- Article 3 :** La signalisation correspondante sera mise en place par la société en charge des travaux.
- Article 4 :** Le présent arrêté sera adressé à :
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Ghyvelde,
 - Monsieur MINETTE Jean-Christophe de l'entreprise SUEZ.
- Article 5 :** Certifié exécutoire après notification le 18 janvier 2023.

Fait à Zuydcoote, le 18 janvier 2023

Le Maire,



Florence VANHILLE